

## Présentation

La danse, expression du corps, musicalité vécue, est accessible aux enfants dès l'âge de quatre ans, dans le cycle d'éveil et d'initiation.

Les séances collectives permettent à l'enfant de développer sa créativité. Il affine son écoute, sa perception de la musique. Il s'éveille à la notion de l'espace et à la gestion de son corps.



Le Conservatoire propose un cursus complet d'études chorégraphiques enseigné sur trois cycles, dont les esthétiques représentées sont la danse classique et la danse jazz. Quelle que soit l'orientation de l'élève, celui-ci a l'assurance d'un enseignement de qualité dispensé par des enseignants diplômés (loi de 1989).

Un partenariat actif se développe également avec le CECAP (Centre d'enseignement chorégraphique pour amateurs et professionnels). Il est formalisé par une convention qui permet de diversifier l'offre pédagogique dans le domaine chorégraphique.

Une véritable orientation du parcours de l'élève est définie en cohérence avec son projet. En effet, des passerelles entre le cursus proposé à l'École de musique et de danse et les parcours du CECAP sont possibles.



Danse à la mairie de Keryado